

Conseil municipal du 19 avril 2018 à 19 heures

Présents : Jack Chevau, Guy Prieur, Solange Pichon, Christophe Perreau, Nicolle Courtin, Marie-Claude Gasganas, Sébastien Nicolle, Chantal Kadlub

Absent : Valentin Pascault excusé

Secrétaire de séance : Chantal Kadlub

Procès verbal de la séance précédente : adopté.

Ordre du jour : vote des compte de gestion 2017, compte administratif 2017, budget primitif 2018.

Vote des taux des taxes 2018

Travaux à la salle des fêtes.

Sur proposition du maire, les points suivants sont rajoutés :

- Retrait d'une délibération concernant le choix d'un consultant pour les travaux à la salle des fêtes (non conforme à la réglementation) La mission sera confiée à l'ADT. Accord du conseil.
- Rénovation des WC de la salle des fêtes : accord du conseil.
- Changer chaudières de la mairie et de Fougilet pour réaliser des économies de consommation. Accord du conseil.
- Envisager appels d'offres pour les commandes de fuel auprès de différents fournisseurs.
- Changement de la porte de la mairie et pose d'un rideau protecteur ainsi qu'un rideau à la salle de Fougilet. Accord du conseil
- Achat de deux tables de pique-nique pour Chauminet et les Roches : accord du conseil.
- Aménagement d'un local pour la bibliothèque : projet à étudier.

Aménagement de la place de l'Eglise : étude reportée à une prochaine réunion : deux devis supplémentaires doivent être demandés.

Vote du compte administratif 2017 arrêté à 251 724,18 euros

Vote du compte de gestion 2017 qui correspond exactement au compte administratif

Vote du budget primitif 2018 arrêté pour la section de fonctionnement à 491 457 euros et 66 354 euros pour la section d'investissement

Vote du taux des 3 taxes pour 2018 (maintien des taux par rapport à 2017)

Taxe habitation : 5,85 %

Foncier bâti : 11,30 %

Foncier non bâti : 39,50 %

Demande de subvention pour spectacle de fin d'année dans le RPI : 119 euros : adopté

Participation au salaire de l'ATSEM de Lainsecq : 1 122,60 euros : adopté.

Gîte : Achat d'un salon de jardin, d'un barbecue et de linge de toilette. Adopté.

Cantine : une lettre de rappel sera adressée aux familles en retard de paiement à la cantine.

Fête des 12 et 13 mai à Sougères en Puisaye

- Décision d'acheter des guirlandes pour décorer la fête ainsi que le stand des jeux de société
- Répartition pour la distribution des affiches
- Mise en place d'un panneau devant la salle des fêtes pour informer des expos (comme les années précédentes)
- Informer France Bleu Auxerre et Flotteurs FM et offices de tourisme.
- Commande de la buvette et des plateaux repas pour le samedi soir.
- Invitation des maires et adjoints des environs au concert des trompes de chasse à l'église suivi d'un pot

Le maire informe du rejet par le conseil régional du programme régional de santé qui se caractérise par une diminution des moyens : le 15 sera transféré à Dijon d'ici 2020, les urgences de nuit à Clamecy et Tonnerre sont maintenues dans des conditions plus difficiles d'application pour le personnel. Il est signalé aussi l'arrêt du financement du RESIAD, réseau d'aide aux diabétiques qui apportait conseils de santé et diététiques, organisait des séances d'activités physiques ainsi que des séances d'information . (Là aussi, les solutions de remplacement proposées aux diabétiques risquent d'être en net retrait)

Le conseil s'associe au rejet de ce projet par le conseil régional.

Le conseil s'inquiète du projet de fermeture de ligne de chemin de fer (desserte vers Corbigny) ainsi que la cessation d'activité sur la ligne Clamecy Entrains (donc transfert du transport par train sur des camions ce qui n'a rien d'écologique)